

RÉVISIONS Éco-Droit

Module 4 – QCM

QCM sur le statut des travailleurs- Documents 1

Q1.1 : Quelles caractéristiques différencient un travailleur non salarié d'un travailleur salarié ?

- A. Le travailleur non salarié travaille pour son propre compte
- B. Le travailleur non salarié n'est pas lié par un contrat de travail
- C. Le travailleur non salarié ne paie pas de cotisations sociales
- D. Le travailleur non salarié n'a pas de lien de subordination avec un employeur
- E. Le travailleur non salarié ne peut pas embaucher de personnel

Q1.2 : Parmi ces professions, lesquelles sont des exemples de travailleurs non salariés ?

- A. Un artisan plombier indépendant
- B. Un avocat en profession libérale
- C. Un autoentrepreneur consultant en informatique
- D. Un cadre dans une entreprise de télécommunication
- E. Un commerçant propriétaire de sa boutique

Q1.3 : Concernant l'importance et l'évolution du statut de non-salarié en France, quelles affirmations sont exactes ?

- A. La France compte 3,8 millions de travailleurs indépendants
- B. Le nombre de TNS a augmenté de 8,2% depuis 2019
- C. Les auto-entrepreneurs représentent 52% des travailleurs non salariés
- D. La majorité des indépendants sont des artisans
- E. 16,7% des indépendants cumulent leur activité avec un emploi dans le secteur privé

Q1.4 : Quels sont les principaux avantages du statut de travailleur non salarié ?

- A. Autonomie dans la gestion de son activité
- B. Liberté dans le choix de la clientèle
- C. Liberté des horaires et de l'organisation du travail
- D. Absence de risque financier
- E. Absence de lien de subordination

Q1.5 : Quelles sont les principales limites du statut de travailleur non salarié ?

- A. Une protection sociale moins avantageuse que celle des salariés
- B. Des revenus directement liés au volume d'activité
- C. 36% des TNS ont un revenu inférieur au SMIC
- D. Des droits à la retraite souvent moins avantageux
- E. L'impossibilité de travailler dans certains secteurs d'activité

Q1.6 : Concernant la durée d'activité et les caractéristiques des TNS, quelles affirmations sont correctes ?

- A. Les autoentrepreneurs ont une durée d'activité moyenne de moins de 5 ans
- B. Les indépendants classiques ont une durée d'activité moyenne de 10 ans
- C. L'âge moyen des travailleurs indépendants est de 44 ans et 4 mois
- D. L'âge moyen des autoentrepreneurs est de 40 ans et 10 mois
- E. Les indépendants ne peuvent jamais avoir de salariés

